

# La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1, Place Hubert // de Beaumont et 1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tel: 02 43 01 40 10 mël: [contact@ste-suzanne.com](mailto:contact@ste-suzanne.com)

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mël: mai-

Janvier 2017 n° 13

## Anniversaire : Sainte-Suzanne-et-Chammes souffle sa première bougie!

Voilà déjà un an que les destinées de nos communes de Chammes et de Sainte-Suzanne se sont unies, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour ne plus former qu'une seule Collectivité territoriale.

Notre *nouvelle commune* n'est désormais plus tout-à-fait une « *commune nouvelle* ». Nous étions la première créée en Mayenne, rejoints par **Loiron-Ruillé**, **Pré-en-Pail-Saint-Samson** et par de nombreuses autres en France (113 en 2015, 325 en 2016, +163 nouvelles au 01/01/2017 !). En Mayenne, **Blandouet-Saint-Jean**, **Montsûrs-Saint-Cénére**, et **Val-du-Maine** (*Ballée + Épineux-le-Seguïn*) nous rejoignent comme communes nouvelles depuis le 1er janvier 2017.

En un an, les deux Conseils municipaux ont appris à mieux se connaître, à se rencontrer souvent et à travailler ensemble, même s'ils regrettent parfois la plus grande convivialité que permettaient auparavant des ordres du jour moins chargés.

Le Conseil s'est réuni 9 fois dans le courant de l'année 2016 (sans compter les commissions Finances, Subventions, Voirie, CCAS), il a pris plus de 150 délibérations ; les secrétaires de mairie -qui ont accompli cette année un travail considérable pour modifier tous les paramètres et changer leur organisation-, travaillent désormais de concert pour gérer le quotidien de nos communes. Les administrés peuvent aujourd'hui avoir accès à l'une des deux mairies tous les jours du lundi au samedi.

Nos salles de réunion ou des fêtes servent à présent indifféremment pour les besoins des associations des deux communes. Et les enfants de nos écoles, publiques et privée, ont déjeuné tous ensemble lors du repas de Noël le 16 décembre 2016 dans la salle des fêtes de Chammes ! Même les cérémonies patriotiques, avec l'Harmonie de Ste-Suzanne, se déroulent désormais alternativement devant l'un ou l'autre de nos monuments aux Morts.

En ce début d'année ont commencé les importants travaux de voirie du centre-bourg de Chammes et ceux du terrain des Charrières (pour le *Camping-car Park*) à Sainte-Suzanne. L'attention est portée également à chaque bourg, à chaque quartier, sans qu'aucun perde en quoi que ce soit son identité et sa vie propre, portée par nos Associations.

Belle vie à Sainte-Suzanne-et-Chammes ! Bonne année 2017!

**Les Maires, Jean-Pierre Morteveille et Marc d'Argentré**

Photo ci-dessous: Chammes, route de Sainte-Suzanne Photo Roland Gaillard.



Depuis plus de 40 ans, le réseau FREDON-FDGDON organise des luttes collectives contre 2 espèces de rongeurs aquatiques envahissants (RAE), le ragondin et le rat musqué.

## En Pays de la Loire, c'est :

Chiffres 2015 **277 965 RAE capturés** essentiellement grâce à l'action des bénévoles piégeurs du réseau des FDGDON-GDON et des chasseurs dont 229 665 ragondins et 48 300 rats musqués.

**1 904 000 RAE capturés depuis 10 ans (2005 à 2014)**



## IMPACTS



© FDGDON 44

### L'agriculture

Perte des cultures : un ragondin consomme annuellement (hors produits souillés) 30 € de végétaux agricoles (herbe, maïs, céréales, ...). En 2015, cela représente  $277\,965 \times 30 \text{ €} =$

**8 338 950 €** de pertes agricoles qui ont été épargnées.

Élevage : risques sanitaires accrus sur les cheptels.

Chez le ragondin, le taux de prévalence moyen en Pays de la Loire est de **50% pour la leptospirose** et de 30% pour la toxoplasmose (sans parler des autres zoonoses : grande douve du foie, ténias divers, ...).

Pour les agriculteurs dont les cheptels sont en contact avec

les ragondins, la leptospirose peut entraîner **15 à 30%** de perte de naissances.



### L'environnement et la biodiversité

Gestion des milieux aquatiques coûteuse.

Disparition de l'activité agricole en zone de marais.

Fermeture et banalisation des espaces naturels et perte de biodiversité, les espèces invasives constituant la 2<sup>ème</sup> cause mondiale de perte de biodiversité selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Devenir de la loutre, du castor d'Europe et du campagnol amphibie ?

Devenir de l'exploitation touristique, des activités de baignade et de nautisme ?

### La santé

Les RAE sont porteurs de nombreuses maladies transmissibles à l'homme, comme la leptospirose, la grande douve, la toxoplasmose, ainsi que des parasites tels que les ténias, ...

**53 cas humains de leptospirose** ont été déclarés en 2014 dans notre région (mais déclaration non obligatoire). Avec un coût moyen de 1 000 € la journée d'hospitalisation / patient, quelles sont les conséquences réelles sur le budget de la santé ?

Les **animaux domestiques** sont également exposés, y compris en ville où nous retrouvons de fortes populations de rongeurs également vecteurs de maladies (rats, souris, ...).

**Bien que banalisée, la problématique des rongeurs aquatiques envahissants est toujours présente,**

**encore plus à l'heure actuelle où les sources de financement évoluent (loi NOTRe, compétence GEMAPI transféré vers les communautés de communes), où leur reproduction est favorisée (réchauffement climatique, hivers doux) l'organisation des actions doit se poursuivre et s'améliorer.**

**Une prise de conscience des enjeux et des risques réels doit s'effectuer.**

Ces informations sont issues du colloque national RAE organisé à Fontenay-le-Comte le 16 novembre dernier. Source photos : réseau FREDON-FDGDON des Pays de la Loire. La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toutes informations : 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE

02 43 56 12 40 - [accueil@fdgdon53.fr](mailto:accueil@fdgdon53.fr)





C'est à la salle de la mairie de Chammes que les 24 bénévoles du GDON pour la lutte collective contre les ragondins se sont réunis afin de clôturer et faire un bilan de l'action menée du 15 octobre au 26 novembre 2016. Il en ressort un bilan très positif puisque 201 ragondins (dont quelques rats musqués) ont été prélevés sur l'ensemble de la commune, ceci dans le respect de la réglementation du piégeage et de la destruction via l'équarrissage. Bilan positif aussi suite à l'arrivée des bénévoles de Chammes qui ont très bien intégré l'organisation permettant ainsi de renforcer le groupe et de rendre l'action encore plus efficace.

Il est nécessaire de renouveler cette action chaque année quand on connaît la vitesse à laquelle ces nuisibles peuvent se reproduire et se multiplier et provoquer des dégâts sans négliger également le risque sanitaire.

Un grand merci aux bénévoles qui se sont impliqués dans cette action.

L'arrêté municipal de lutte contre les ragondins étant en vigueur jusqu'au 31 mars 2017, le GDON continue à mener des actions de façon ponctuelle et éventuellement répondre à la demande de particuliers.



Contactez Jean-Yves Pichard au 06 73 78 41 36.



Le GDON est toujours en vigilance face à la prolifération des frelons asiatiques et a pour objectif de développer l'action de lutte contre les corbeaux, suite à l'acquisition d'une corbeautière qui devrait être mise en service prochainement par la section "corbeaux", dirigée par Jacky Allaire. Une action est menée également afin de réguler les populations de pigeons de ville en trop grand nombre dans la cité. Ces actions d'utilité commune ne peuvent être menées que grâce à l'implication et l'action de bénévoles. C'est pourquoi le GDON fait appel aux personnes qui voudraient bien nous rejoindre.

**L'assemblée générale du GDON de Sainte-Suzanne-et-Chammes se tiendra le vendredi 3**

**février 2017 à 20h30 à la salle Erve-et-Charnie à Sainte-Suzanne.**

### Travaux sur les haies

Suite aux différents travaux de réalisation du contournement nord de Sainte-Suzanne, un certain nombre de parcelles de terrain a été partiellement utilisé et au fur à mesure du temps, l'entretien des haies réalisé de façon plus ou moins aléatoire.

Il était nécessaire de reprendre en main l'entretien autant pour l'aspect visuel que pour pérenniser voire replanter à certains endroits. C'est pour cette raison qu'un groupe d'élus a mené une réflexion sur les haies et les plantations en général. Pour repartir sur de bonnes bases, et de façon globale sur l'espace communal, il a été fait appel à Monsieur Gérard Clouet, Conseiller de la chambre d'agriculture, spécialiste des haies et du maillage bocager. Dans le cadre de sa mission, il bénéficie d'une convention avec le Conseil départemental lui permettant d'intervenir au sein des collectivités.



Une première entrevue sur le terrain a eu lieu fin juin dans le but de faire un état des lieux et de déterminer les travaux à réaliser ou à prévoir à court terme. À cette occasion, une inspection des jeunes plantations situées entre le chemin de Poil de Brebis et le contournement (Avenue Erve-et-Charnie) a été réalisée et les conseils ont été transmis aux employés communaux.

Dans un objectif à plus long terme, un inventaire a été fait concernant les arbres du parc de la Butte Verte. Pour des raisons de sécurité, il s'avérait nécessaire d'abattre un arbre qui menaçait de tomber sur l'espace public. En remplacement, un chêne vert a été replanté dans le parc à l'issue de la conférence sur les haies qui s'est tenue le 22 octobre dernier.



### Le Rôle de la Haie

Les haies et autres formes boisées intègrent le bâti dans le paysage. Dans notre secteur bocager, les haies façonnent le paysage.

Une haie semi-perméable protège 15 à 20 fois sa hauteur.

Sur un versant où les haies perpendiculaires à la pente sont présentes, l'eau qui ruisselle est arrêtée par le talus et la haie. Cette eau s'infiltré et regagne la nappe phréatique. Quand le bassin versant est arasé, l'eau dévale la pente et crée des crues subites car plus aucun obstacle ne ralentit sa course.

Les haies produisent du bois. Le bois taillable (cépées, arbustes et têtes d'émoses) doit être coupé tous les 15 ans environ afin de régénérer lesdites haies.



La haie est un milieu naturel équilibré où vivent différentes espèces. Chacune de ces espèces contribue à un équilibre favorable. Les haies doivent être multi-espèces et être constituées d'essences locales. Le maillage bocager est par ailleurs un élément déterminant le maintien des continuités écologiques. De nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes, de petits mammifères souvent utiles à l'agriculteur trouvent dans la haie abri, nourriture et lieu de reproduction. Le gibier en profite également. Concernant l'agriculture, il serait intéressant de tendre vers un territoire conciliant l'activité agricole et le bocage avec des parcelles d'une forme et d'une taille facilitant leur exploitation, tout en étant entourées de haies pour préserver les enjeux qui en découlent.



## Attention : la gestion de vos haies est règlementée.

**Le bocage** est intimement associé à l'image de Sainte-Suzanne et des Coëvrons. Depuis des siècles, il est le reflet d'une agriculture traditionnellement familiale tournée vers l'élevage. Aujourd'hui, ce complexe bocager représente un support privilégié pour soutenir les initiatives engagées dans le développement d'un *tourisme « vert »*, axé sur la découverte et la recherche de nature.

Les usages, les représentations et les attentes autour du bocage sont multiples et différenciés. **Un équilibre doit être recherché, en association étroite avec les exploitants agricoles** pour maintenir et entretenir de manière raisonnée un réseau de **haies d'intérêt remarquable** qui participera de la construction de la *trame verte et bleue* du territoire, en lien avec les communes limitrophes (cf. SCOT et PLUi des Coëvrons).

### **Sont préservées prioritairement, les haies :**

**D'intérêt fonctionnel**, qui assurent une action antiérosive par leur implantation appropriée en secteur de pente ;

**D'intérêt paysager**, qui garantissent une insertion douce des volumes bâtis dans l'environnement ;

**D'intérêt écologique**, qui assurent un rôle majeur dans le fonctionnement des continuités écologiques (par ex. des haies qui permettent de créer des liens avec un réservoir biologique) ;

**D'intérêt touristique**, en accompagnant le promeneur le long des sentiers de la Commune (haies sur talus par exemple).

Le PLU prévoit un cadre d'intervention qui permet une évolution dynamique du bocage. Les **modes de compensation** sont déterminés et adaptés selon la qualité des haies repérées.

*Vous devez entretenir les haies qui vous appartiennent. Consultez en mairie la carte des haies et le leur classement.*

**Tout projet d'intervention** (suppression, arasement de haie, sur talus ou non, déplacement, etc...) **doit être déclaré en mairie.**

**Avant toute intervention, les agriculteurs et les particuliers peuvent se renseigner auprès de Marc Renard, Pascal Guerveno ou Raymonde Pommier.**



### **Les prescriptions du Plan Local d'urbanisme, art. 6 Haies bocagères :**

Le bocage est l'élément marquant de l'identité paysagère des abords de Sainte-Suzanne.

Les haies sont généralement composées de deux strates :

*Les arbres de haut jet ou les têtards* : chênes, frênes, charmes, érables, châtaigniers ;

*La strate arbustive ou de cépées* : genêts, noisetiers, érables champêtres, prunelliers, aubépine, fusain, bouleaux...

**Des replantations** sont possibles, à condition de ne pas perturber les points de vue sur le site ancien de Sainte-Suzanne. Certaines parcelles sur les coteaux, où certains boisements arrivés à maturité donc exploitables, pourront être replantées. Les replantations à l'identique ou à l'aide d'essences présentes dans le site sont possibles. Les replantations de peupliers, de résineux (pins, thuyas...) ou monospécifiques (palmes...), sont proscrites.

Il est possible de replanter de nouvelles haies ou de les refaire entièrement, à condition d'utiliser les essences bocagères poussant naturellement dans le secteur.

Certains **arbres isolés** ayant une allure remarquable et/ou présentant une valeur culturelle indéniable, sont protégés.

Les plantations d'**alignements**, ou mails de pommiers, sont autorisées et même souhaitées dans les parcelles de prairies.

Il est également possible de planter des alignements d'arbres, des bosquets ou des végétaux isolés pour marquer l'entrée des maisons ou fermes, de marquer les points de vue, de souligner un bord de route ou le bord de la rivière. Les essences utilisées doivent être des essences locales.

**Les haies de clôtures** des jardins peuvent être plantées, que ce soit sous forme libre ou de haies taillées, à condition d'utiliser des essences locales, et en mélange (pas de thuyas ni de palmes). Ponctuellement, et selon les besoins, des actions de **reconnexion écologique** pourront être engagées à certains endroits de la commune pour corriger certains corridors structurants (*c'est le cas actuellement Chemin de Poil de brebis*).

**Les parcs et jardins** font partie de l'identité et du fonctionnement culturel du village. Cette proportion d'espaces verts urbains est plus importante encore à l'intérieur des remparts de la cité médiévale. Pour l'intérêt qu'ils suscitent (écologie, ombrage, esthétique, histoire...), ces différents motifs paysagers et arborés seront préservés d'une urbanisation, indépendamment de leur localisation géographique (ex. : parc du château, douves, jardins des remparts, du grenier à sel, parc de la Butte-verte, jardins privés des demeures situées rue des Charrières...).

**Les prescriptions de la ZPPAUP de Sainte-Suzanne** depuis 2001 (*devenue depuis juillet 2016 : Site patrimonial remarquable*) : points de vue et cônes de vue:

- **Tout abattage de plantations, élagage, dessouchage et plantation sont soumis à autorisation ;**
- **Les points de vue repérés sont protégés au titre d'éléments majeurs du patrimoine paysager ;**
- **Entretien des points de vue : Des élagages, recépage ou taille sont autorisés pour maintenir ces points de vue ;**
- **Intervention dans les points de vue : Toute construction, replantation, ne pourront masquer tout ou partie d'un point de vue.**



On se souvient que le Conseil d'administration de l'*Établissement public Social ou Médico-Social EPSMS* créé par la Commune et le CCAS pour gérer l'ex-Ehpad (*définitivement fermé le 11 juillet 2016 par le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé*), avait proposé le 4 août 2016, sur conseil du Trésorier, de le faire reprendre par la Commune pour 1€ symbolique. Il s'agissait en effet de l'ancien logement-foyer communal, mis gratuitement à disposition de l'Ehpad par acte notarié émanant du CCAS de la Commune. (c'est en effet la commune et le Centre Communal d'Action Sociale qui avaient créé l'EPSMS mais depuis, le CCAS de Sainte-Suzanne a été dissous et les compétences ont été reprises par la commune). NB : Le CCAS de Sainte-Suzanne-et-Chammes a certes été créé depuis, mais ce n'est pas lui qui avait juridiquement créé l'EPSMS.

En fait, on se souvient que le président du Conseil départemental (voir *La Voix du Conseil* n° spécial novembre 2016) s'était offusqué, jusque dans la presse, de cette proposition de transmission du bâtiment pour 1€ symbolique, en répandant publiquement que "*le maire n'était pas sérieux*" de faire une telle proposition, que tout son entourage (?) à Laval s'y opposait avec lui, se faisait fort de faire annuler la délibération du Conseil d'Administration, tout en proposant à la commune le **rachat du bâtiment par la commune pour 200 000 à 220 000€**. Il semble que l'administration des Domaines (sans que l'EPSMS, propriétaire, en ait été informé) avait estimé les bâtiments (avec la petite maison de gardien) à 433 000 €, - bien que la valeur du marché ne soit assurément pas de ce niveau. Le Conseil municipal, à l'unanimité, avait rejeté le 16 septembre cette « proposition », et le maire JP. Morteveille, président de l'EPSMS (et qui connaissait bien la teneur de l'acte notarié du CCAS mettant à disposition le bâtiment pour y gérer l'Ehpad), avait en conséquence démissionné de ce poste.

Or, le **Préfet de la Mayenne** a demandé à ses services d'étudier de près la dissolution comptable de l'Ehpad, et celle de l'EPSMS qui ne pouvait survivre à une disparition de l'Ehpad.

M. Arnaud BILLON, Directeur du pôle « Gestion Publique » de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Mayenne (DDFIP), et Mme LOUDUN, Directrice des Politiques Territoriales à la Préfecture de la Mayenne, ont répondu à l'invitation de M. le Maire à venir le 9 décembre 2016 devant le Conseil municipal exposer les conditions de dissolution budgétaires et comptables de l'EPSMS qui gérait l'EHPAD.

Dans un premier temps, M. BILLON a rappelé :

- Une règle de droit : **l'autorité qui a créé l'établissement public est aussi l'autorité qui le dissout.**
- le principe de répartition des capitaux propres (*et notamment quels financements étaient à reverser et à quels financeurs ; ces derniers étant l'Etat via l'ARS pour le financement des soins, et le Conseil Départemental pour le financement de l'hébergement-dépendance*)
- l'application comptable de cette répartition
- la situation du résultat prévisionnel 2016 de l'établissement
- la répartition du résultat excédentaire 2016 dans l'optique d'aboutir à un résultat nul après reversement des excédents de financement.

### En conclusion :

- le Conseil Départemental et l'ARS bénéficieront de la **répartition de l'excès de trésorerie** qui découle des conditions du financement de la fermeture de l'établissement, du fonds de roulement très largement positif, et de l'excédent prévisionnel de l'exploitation 2016.

- **la commune récupère les actifs nets de dettes, soit le bâtiment, la maison annexe et les biens mobiliers.**

**L'établissement revient donc de facto, et pour 0€, à la commune.** Certes, le résultat comptable est positif in fine grâce aux subventions versées par l'État pour assurer la fermeture de l'Ehpad, l'ARS et le Département récupèrent même l'excédent de trésorerie final. Mais pour la Commune, qui **récupère gratuitement les bâtiments**, (*et c'est légitime puisqu'ils n'appartenaient nullement au Conseil départemental ... - notre proposition était donc plus que « sérieuse » en août dernier !*), l'opération globale ne se solde pas équitablement : perte d'une maison de retraite communale aux finances saines et au résultat excédentaire, sa transformation (subie) en EHPAD et sa gestion comme telle, ayant entraîné sa perte depuis 2014.

Plusieurs conseillers ont dénoncé les « dégâts collatéraux » liés à cette fermeture : perte de 31 habitants, d'une vingtaine d'emplois, impact sur les résidents, les familles, le personnel, les artisans et les commerçants locaux, les professions libérales de santé, dégâts d'image et articles de presse fielleux, etc....

En conséquence, sachant qu'il s'agit d'une « compétence liée » : *il incombe à l'autorité de rattachement qui a créé l'établissement public de dissoudre ce même établissement*, le Conseil municipal a donc voté le 9 décembre 2016 (par 16 voix pour, 3 abstentions, 0 contre) la dissolution de l'EPSMS, qui entraîne de facto le **transfert des bâtiments et des mobiliers à la Commune le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour 0 €, nets de dettes.**

Entre temps, sur décision de la Commission de sécurité le 2 novembre 2016, la classification du bâtiment en termes de sécurité a changé, puisqu'il était classé J (*immeuble recevant des personnes âgées dépendantes*), et que les chambres sont désormais classées comme Logements simples, seules les deux salles de réunions relevant des ERP « *Établissements Recevant du Public* ». Il n'est donc plus nécessaire de faire les lourds travaux de désenfumage initialement exigés.

Ceci ne change rien dans l'immédiat pour l'accueil des migrants, puisque la réquisition du bâtiment par la Préfecture court jusqu'au 31 mars 2017. Mais la Commune peut dès à présent lancer ses investigations pour faire ensuite du bâtiment un **lieu d'hébergement pour clubs sportifs**, bien en phase avec la vocation touristique de Sainte-Suzanne.

## Invitation à l'Assemblée Générale

Le comité d'échange vous invite à son Assemblée Générale qui se déroulera le vendredi 20 janvier 2017 à la salle des fêtes de Saint-Georges-le-Flécharde.

À l'ordre du jour:

- Présentation du bilan 2016: activités, financier et moral,
- Présentation des activités 2017 (50 ans de notre échange avec Sulzheim),
- Réélection du tiers sortant,

Pot de l'amitié.

Nous comptons sur votre présence.

## Le comité fête ses 50 ans d'échanges avec Sulzheim

En 2017, le comité d'échange Erve&Charnie/Sulzheim fêtera ses 50 ans d'échanges avec Sulzheim. À cet effet, nous recevrons une grande délégation allemande pour le week-end de Pâques, du vendredi 14 au mardi 18 avril 2017.

Toute l'équipe du Conseil d'Administration est déjà à pied d'œuvre pour organiser ce week-end exceptionnel. Le programme est en cours d'élaboration mais les grandes lignes sont déjà tracées. Le samedi, une grande soirée sera organisée à la salle polyvalente de Vaiges. Le dimanche, la messe à Sainte-Suzanne sera animée par la chorale d'hommes de Sulzheim. L'après midi, l'harmonie de Sainte-Suzanne s'associera à ces festivités par son concert de printemps, salle Maxime-Létard.

Le lundi, nous rendrons hommage à Victor Julien, le fondateur du jumelage. En fin d'après midi, nous aurons le plaisir d'écouter la chorale de Sulzheim (salle des fêtes de Vaiges, "la Passerelle"). Enfin, des actions commémoratives telles que le renouvellement de la signature de l'acte de jumelage, plantation d'un arbre, exposition photos retraçant ces 50 dernières années, invitation de personnalités viendront agrémenter le week-end qui se terminera par une soirée d'adieu à Vaiges (salle polyvalente).

Dès à présent, réservez votre week-end. Nous comptons sur votre présence pour venir fêter le cinquantenaire de notre jumelage, le jumelage franco-allemand le plus ancien de la Mayenne.

Si vous souhaitez accueillir des membres de la délégation allemande ou si vous avez participé aux premiers échanges en 1967-1968, contactez-nous.

## Découvrez les vins de Sulzheim.

Lors du marché de Noël organisé à Sainte-Suzanne par Médiéville53, un stand de vente de vins de Sulzheim a été tenu par des bénévoles du Comité d'échange.

À l'occasion de ce cinquantenaire, le comité d'échange organise une grande action de vente de vin allemand. Nous avons sélectionné 6 sortes des meilleurs vins de 5 viticulteurs indépendants de Sulzheim. Ces coffrets de 6 bouteilles de dégustation sont à vendre au prix de 40 euros.

Contact:

[jumelage.ervecharniesulzheim@gmail.com](mailto:jumelage.ervecharniesulzheim@gmail.com)

**Damien Barrier**

Président

Comité d'échange Erve&Charnie/Sulzheim



SARL **fabrice GAUTUN Automobiles**  
Réparations mécanique  
et carrosserie toutes marques.  
Vente véhicules neufs / occasions  
Dépannage 24h/24h - 7J/7J



**PEUGEOT**

Z.I. des Nochetières - 53600 EVRON  
Tél. 02 43 01 36 74 - Mail : [gautun-automobiles@sfr.fr](mailto:gautun-automobiles@sfr.fr)

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



**LAMY**

Z.A. DES COÉVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE  
☎ **02.4301.4001**



*Lily Institut*

06.85.68.98.09. Piger Aurélie  
14 rue du camp des Anglais  
53270 St Suzanne  
*N'hésitez pas à prendre rendez vous...*

## Plaque à la mémoire de Guillaume Fouquet de la Varenne

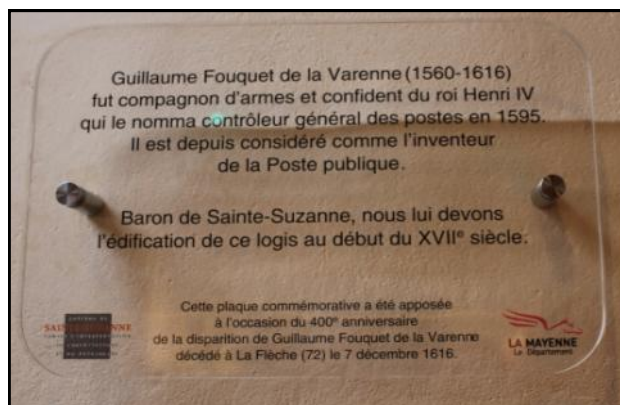
### Une plaque à la mémoire de "l'inventeur" de la Poste

Mardi 8 décembre, Olivier Richefou, Président du Conseil départemental et Didier Pivette, représentant la Poste ont procédé à l'inauguration de la plaque, en l'honneur des 400 ans de la mort de Guillaume Fouquet de la Varenne.

Guillaume Fouquet de la Varenne (1560-1616) fut compagnon d'armes et confident du roi Henri IV qui le nomma contrôleur général des postes en 1595. Il est depuis considéré comme l'inventeur de la Poste publique.

Baron de Sainte-Suzanne, nous lui devons l'édification de ce logis du XVII<sup>ème</sup> siècle qui abrite aujourd'hui le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

Lors de cette cérémonie commémorative, Alain Bariller, Conseiller municipal, représentait la commune. Philippe Lefevre représentait Médiéville53, Ginette Bouat la section Tourisme & Patrimoine, Vincent Houllière et Dany Lefevre l'association des Amis de Sainte-Suzanne.



Gérard Morteveille, auteur d'un livre sur Fouquet de la Varenne, a relaté brièvement la vie de ce personnage, auquel Sainte-Suzanne doit beaucoup: sans lui, le château n'aurait pas existé, et par là-même, l'attraction touristique de Sainte-Suzanne ne serait pas ce qu'elle est devenue aujourd'hui.



## Nouvel horaire de la Poste

Depuis mai 2016, le bureau de poste de Sainte-Suzanne est organisé selon la formule du **facteur-guichetier**: la même factrice assure le matin la distribution du courrier, et, l'après midi la tenue du guichet, avec une ouverture de 14h30 à 17h. Pour faciliter l'accès du guichet aux actifs salariés, le Conseil municipal avait demandé que le guichet soit ouvert le jeudi après midi de 15h30 à 18h, et le samedi de 10h à 12h.

7 mois après la mise en place de ces nouveaux horaires, il s'avère que le créneau du jeudi soir est très peu, voire pas du tout utilisé, mais que nombre de clients se présentent le jeudi à 14h30 et trouvent le guichet fermé... Par contre la fréquentation du samedi matin est satisfaisante.

Dès lors, depuis 22 décembre 2016, le bureau est ouvert:

- Du lundi au vendredi de 14h30 à 17h,
- Le samedi matin de 10h à 12h.





## Week-end à Clisson du Chœur de la Cité

Le Chœur de la Cité était à Clisson les 23 et 24 novembre dernier pour présenter son spectacle "les cyclo choristes".

Préparé de main de maître par Gérard Chauvière représentant du "chœur de la cité" et Joce Bernard présidente d' "Arlechinno" la chorale qui nous a accueillis à Clisson, nous avons vécu un week-end que nous ne sommes pas près d'oublier.

Après un agréable voyage en car et un pique nique sur place, nous avons été gentiment accueillis par les choristes d' "Arlechinno".

Clisson est une très jolie petite ville de 7000 âmes qui se distingue autant par son château que par ses allures italiennes. Les petits veinards (qui n'étaient pas au boulot à préparer le spectacle) ont pu profiter d'une sympathique visite guidée assurée par Bernard, choriste de "Arlechinno".

Si la salle du champ de foire est loin de ses splendeurs passées, nous y avons donné un de nos meilleurs concerts, grâce à un public très enthousiaste et participatif (~200 personnes), allant même jusqu'à donner la réplique aux acteurs! L'accueil de notre chorale amie "Arlechino" nous a comblés et nous tenons à vivement les remercier pour toute la peine qu'ils se sont donnée (repas, logements, visite de cave de Muscadet) et la chaleureuse amitié réciproque qui est née de cette rencontre. Si le lien pour toutes ces personnes (80 pour nous et une trentaine pour eux) est le chant, l'amitié en est le ciment. En 3 mots, nous pourrions dire: Clisson ? j'y étais!



Au cours des prochains mois, nous allons remettre le travail sur le métier pour préparer une nouvelle rencontre entre les 2 chorales prévue le 11 mars 2017 à Sainte-Suzanne. Quelques commentaires de participants:

**Didier:** Respect et félicitations à toutes et tous d'Arlechinno et Chœur de la cité qui, le temps d'un soir, avez su ressusciter un espace en fin de vie... un instant magique. Merci Clisson.

**Benoist (mairie-adjoint de Clisson):** Le voyage de retour a dû se dérouler dans la même joie communicative que cette soirée animée et festive de samedi. Le repas de dimanche avait l'air tout aussi enjoué. Merci à tous pour votre passage à Clisson. Cordialement

**Chantal et Paulette:** Nous venons vous remercier pour ce week-end qui restera dans notre mémoire, pour TOUT le

travail qui a été fait en amont pour que ça se réalise. De plus, on a été superbement reçus. A tous les niveaux ce fut parfait. Merci, merci .... Nous vous embrassons.

**Cricri:** D'abord un grand merci à Gérard Chocho pour ce super weekend.

Ce qui me restera de Clisson :

- L'accueil si chaleureux de nos amis d'Arlechinno,
- Le vrai travail de la régie,
- La performance de nos acteurs et actrices, des vrais ! (chapeau Claudine),
- Notre meilleur public
- La surprise du dimanche midi en voyant cette salle qui d'un coup devenait plus belle. Quel boulot !
- Tant pis pour votre modestie, mais merci Florence et Hervé pour tout!
- Vivement le 11 mars (nos amis nous manquent déjà).

**Pour 2017:** Le 29 janvier 2017 à 15h , nous donnerons la dernière représentation de Cyclo Choriste à Cuillé.

Déjà nous nous sommes lancés dans une nouvelle aventure et nous commençons à répéter pour un nouveau spectacle prévu en 2018. Tous les chanteurs et chanteuses qui le souhaitent sont invités à venir nous rejoindre. Le meilleur accueil leur sera réservé.

Reprise des répétitions le mercredi 4 janvier à 20h30 salle maxime Létard.



Joce—Présidente d'Arlechinno

### Un succès grandissant pour le marché de Noël

Le dimanche 11 décembre, l'association Médiéville53 organisait pour la 9ème année consécutive le traditionnel marché de Noël, à Sainte-Suzanne, dans les rues de la Cité Médiévale (rue Henri IV, place Ambroise de Loré, place Hubert II de Beaumont). Des associations suzannaises, des commerçants, des particuliers sont venus proposer leurs produits. La vente du boudin noir préparé par les Francs-Tireurs Suzannais a été un grand succès. Dès le matin, un nombreux public a déambulé jusque Place Hubert II afin d'acheter cette part de boudin noir tant convoité depuis quelques années. Rappelons que l'an dernier, les 120 kg de boudin noir avaient été vendus dès le début de l'après midi; à quinze heures, plus de boudin à vendre. Même scénario cette année. les 160 kg de boudin noir ont été vendus dès 15h30.

Les beignets fabriqués par les sections gym des Francs-tireurs suzannais, les crêpes et les galettes fabriquées par l'Amicale du Fil d'Argent, les marrons grillés de l'APE de l'école Sainte-Marie, les fouaces cuites au four par Brigitte Morteveille, les bols de soupe préparés par les commerçants, les coffrets de vin de Sulzheim qu'a proposés le Comité d'échange, les tartines de rillettes, les saucissons, les macarons, les confitures, les pains d'épices, les petits cadeaux confectionnés par les associations de parents d'élèves des deux écoles, les nichoirs de fabrication artisanale: tous ont eu le même succès.



## Marché de Noël (Suite)



À 15 heures, Le père Noël, arrivé en quad a distribué des friandises, offertes par Médiéville.



À quinze heures 30, la chorale du Fil d'argent a interprété plusieurs chants de Noël, un concert très apprécié par le père François-Marie Perdrix, prêtre de la paroisse.

Les visiteurs apprécient beaucoup le marché de Noël de Sainte-Suzanne: un "petit marché" familial où l'on vient se promener, s'imprégner d'une ambiance très conviviale, avec le plaisir de rencontrer des amis tout en appréciant le vin rouge chaud préparé par les bénévoles de l'association Médiéville53.



*Merci à tous les bénévoles qui, une fois de plus, ont permis d'assurer le succès de notre marché de Noël. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 10 décembre 2017.*

## Repas des aînés à Sainte-Suzanne

Samedi 3 décembre, 88 personnes ont répondu à l'invitation de Jean-Pierre Morteveille, maire de Sainte-Suzanne. Ce repas était offert gratuitement à tous les Suzannais âgés, en 2017, de 70 ans et plus. Il nous faut ici, féliciter Jean-Michel Harnois et toute son équipe pour la qualité du repas qui a été servi aux convives parmi lesquels la doyenne était Madame Louveau, à l'aube de ses 95 printemps.



## Repas des aînés (suite)



L'animation a été assurée par Nathalie, chanteuse dont le répertoire est puisé dans les plus grands succès des chansons d'hier et d'aujourd'hui. Riton, son complice, personnage sympathique et attachant, a amusé le public: ses sketches, ses tours de "magie", la participation de deux membres choisis "au hasard" parmi les convives ont déclenché l'hilarité générale: nous ne savions pas que parmi nous il y avait un guitariste et un accordéoniste dont le talent était méritoire. Le duo Nathalie et Paola (sa maman) a beaucoup plu à l'ensemble du public.



**Merci à Nathalie, à Riton (son papa), et à Paola (sa maman) pour la qualité de leur prestation, merci à Philippe et à Alain, les deux musiciens d'un jour, merci aux membres du Conseil municipal et à leurs conjoints (conjointes) qui ont assuré le service, merci aux membres de l'Amicale du fil d'argent qui ont participé à la décoration de la salle, merci à Josette pour ses jolies décorations de tables.**

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau repas des aînés.

Depuis quelques semaines, l'association des Amis de Sainte-Suzanne a un nouveau site internet réalisé en quelques clics sous JIMDO. Vous y trouverez, outre une page d'accueil, le détail des services proposés par les bénévoles, un formulaire de contact, un historique des 50 ans de l'association, une galerie de photos des costumes (en cours), une bibliothèque documentaire (en cours). Un grand merci à Gérard Le Roy pour ses conseils avisés

Nous profitons de cet article pour vous donner les coordonnées de l'association :

Amis de Sainte-Suzanne / Hôtel de Ville / 1 place Hubert II de Beaumont / 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Vincent Houllière : 02 43 58 63 52 / 06 60 12 31 29 / [amis.saintesuzanne@gmail.com](mailto:amis.saintesuzanne@gmail.com)

[www.AmisSainteSuzanne.fr](http://www.AmisSainteSuzanne.fr)

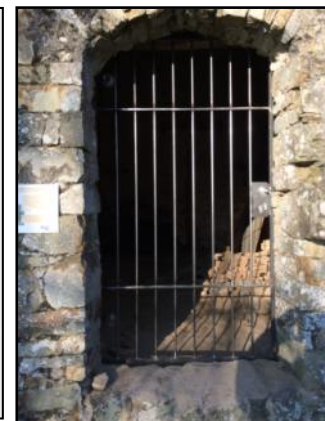


## Chapelle Saint-Eutrope—Fin Phase 1

En cette fin d'année, beaucoup a déjà été fait sous l'égide de la commune avec l'aide des Amis de Sainte-Suzanne, la Fondation du Patri-moine et des bénévoles d'ALCOA Evron:

- Le retable a été enlevé et analysé, voir la photo à quoi il ressemblera après la restauration.
- Les murs ont été piquetés et seront renduits à la chaux cet hiver.
- Le travail de réfection de la voute est fini et a permis d'assurer que les voliges étaient du réemploi de lattes de tonneaux de cidre, d'ailleurs une travée a été conservée avec les voliges originales.
- La restauration de la porte à l'identique et la construction d'une grille anti-intrusion, voir les photos

Puis en phase II, le retable va être restauré avec ses couleurs d'origine et retrouvera la chapelle sans voler la vedette à une petite vierge en Saint-Denis-d'Orques trouvée dans une niche dans une croix en bois de dimension humaine incrustée dans le mur nord. Les murs extérieurs seront également repris.



## Travaux dans le bourg de Chammes

Les travaux de sécurisation dans la traversée de Chammes ont commencé. En raison de l'installation du réseau d'eaux pluviales, la traversée du bourg sur l'axe Vaiges-Sainte-Suzanne se fait de façon alternée jusqu'à la fin des travaux. Des séquences de fermeture totale seront parfois nécessaires selon les besoins qu'imposeront certains types de travaux. À partir du samedi 17 décembre, la circulation s'est faite de nouveau dans les deux sens en attendant une reprise des travaux prévue le 9 janvier.

Conscient de la gêne occasionnée par ces travaux, Marc d'Argentré, le maire, demande à chacun " de respecter la signalisation dans un souci de sécurité pour les employés des entreprises et le bon déroulement des travaux."



Le 26 novembre de cette année, se sont tenus au siège de l'Association ERVE, le Moulin du Petit Gohard, un conseil d'administration et l'assemblée générale annuelle de l'Association. Vincent Houllière, le Président, entouré des Administrateurs, d'un certain nombre d'adhérents et de sympathisants, a résumé les actions de l'année et présenté le bilan financier constitué des cotisations et de menues dépenses.

2015, l'année de la création a été une année de lobbying actif pour faire entendre les droits et positions des propriétaires de moulins et d'ouvrages sur l'Erve

2016, a été, quant à elle, une année de vigilance attentive.

Effectivement, il n'y a aujourd'hui plus aucun obstacle à la réalisation des aménagements nécessaires en première catégorie (Mécanique, Château Gaillard, Saugère pour Ste Suzanne) et sur 5 autres ouvrages. Il faut maintenant que ces travaux soient réalisés rapidement pendant que le plan de financement garantit une prise en charge par l'agence régionale de l'Eau.



Enfin, Vincent Houllière, a rappelé qu'il incombe aux riverains des berges de rivière et de bief, l'entretien de celle-ci et l'enlèvement des algues et autres embâcles qui peuvent gêner l'écoulement de l'eau. Photo : état des berges droites entre l'Aubépin et le Pont d'Erve.

Ci-dessous les coordonnées de l'association :

**ERVE / Moulin du Petit Gohard / 7 Chemin des Moulins / 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes**  
**Vincent Houllière : 02 43 58 63 52 / 06 60 12 31 29**  
**[vincent.houlliere@ponts.org](mailto:vincent.houlliere@ponts.org)**

### Travaux au terrain de camping



Le nouveau terrain de camping devrait être mis en service en mai 2017



## Repas des Aînés à Chammes



Dimanche 4 décembre, à Chammes, le repas proposé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a réuni 49 convives. Yvonne Hardouin, 91 ans depuis le 25 novembre, en était la doyenne. Elle est arrivée à Chammes il y a cinquante-quatre ans. Elle venait d'Évron où elle avait travaillé pendant dix-sept ans dans un café épicerie. Son mari, Adrien, était cordonnier chausseur et c'est tout naturellement qu'elle l'a secondé dans son travail, alors qu'il était aussi maire depuis 1945, fonction qu'il a quittée en 1983. En bonne santé, Yvonne vit chez elle, où une aide-ménagère intervient une heure par semaine. Sa longévité est, sans aucun doute pour elle, due au fait qu'elle est née le jour de la Sainte-Catherine. **"Ne dit on pas que tout bois planté ce jour-là prend racine, et se développe bien?"** Georges Rouland, le doyen, est né le 25 mai 1931 à Chammes. Il est parti à Saint-Léger en 1939 avec ses parents où il est devenu agriculteur. Marié à Simone, âgée de 78 ans, ils ont eu quatre enfants et ils sont revenus dans la commune en 2003, au moment de leur retraite.



Les convives ont apprécié le repas préparé par Véronique Roguet, la cantinière des écoles de Sainte-Suzanne-et-Chammes et servi par

## Goûter de Noël de l'Amicale de l'Erve

trois jeunes de la commune, (Chloé, Noémy et Raphaël), avant de prolonger la soirée avec les traditionnels jeux de cartes.

L'Amicale de L'Erve avait convié tous ses adhérents au goûter de Noël, ils ont dégusté gâteaux, chocolats, clémentines et nougats.



***A tous joyeux Noël***





## Cross corporatif Départemental

Le cross corporatif départemental organisé chaque année à Sainte-Suzanne, par l'association *la Mayenne/Éducation Nationale* a vu la participation de 428 concurrents, dont 40 femmes.

Cette épreuve rassemble les agents de la Préfecture, du Conseil départemental, de l'État en Mayenne.

Partis de la rue du Camp des Anglais, les concurrents, après avoir parcouru 3,9km (circuit court) ou 7,7km (circuit long) sont arrivés dans la cour du château.

La plupart des coureurs ont beaucoup apprécié le circuit malgré les difficultés liées aux montées très pentues. Il est vrai que trouver un circuit plat à Sainte-Suzanne est pratiquement impossible.

Pour sa première participation, Samuel Serrand, licencié au CA Évronnais athlétisme, a terminé premier du cross long en individuel. Son camarade de club, Didier Jouvin qui participe à l'épreuve depuis de nombreuses années, a remporté la première place dans la catégorie vétérans.

Bénédicte Bourgeois, originaire de la Corse et éducatrice sportive en Mayenne, termine à la première place du cross long dans la catégorie féminine.

Les prix ont été remis aux vainqueurs par MM. Guillaume Chevrollier et Guillaume Garot, Députés de la Mayenne, Olivier Richefou, Président du Conseil départemental, Daniel Vannier adjoint au maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et vice président de la 3C chargé des sports, et Pascal Guerveno adjoint au maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes.



## FTS Randonnée Pédestre Soirée Jeux

Pour marquer la fin de la saison des randonnées 2016, après le succès du repas de l'année dernière, la section randonnée des FTS a organisé une soirée « jeux de société ». Cinquante neuf personnes se sont retrouvées dans une ambiance bon enfant.

La soirée a commencé par un apéritif très convivial, suivi d'un repas buffet froid où chacun a mangé différentes salades, charcuterie, rôti de porc..., fromage et dessert.

Après le café, les tables se sont transformées en table de jeux de société mêlant petits chevaux, tarot, bonne paye, belote, etc..., chacun se quittant avec les projets de randonnées de la saison prochaine.



**Hôtel\*\*** **Beauséjour**  
Restaurant Traiteur  
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne  
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

... LOGO CHARTE GRAPHIQUE PLAQUETTE  
FLYER DÉPLIANT CATALOGUE AFFICHE ENSEIGNE  
PAPETERIE PRESSE MARQUAGE VÉHICULE  
ÉTIQUETTE STAND EXPO SITE INTERNET ...

CRÉATEUR D'IDÉES DEPUIS 1994

**STUDIO SAUVAGE**  
COMMUNICATION GRAPHIQUE

Pommereau 53 270 SAINTESUZANNE & CHAMMES - Tel. 02 43 01 42 67  
www.studio-sauvage.fr

**GAROT**  
Frères

CHARPENTE Richard GAROT 06 33 10 51 90  
COUVERTURE Jacky GAROT 06 71 49 89 80

MAISONS OSSATURES BOIS TERRASSE  
NEUF - RESTAURATION COUVERTURE

LES PERRICHES - 53270 STE-SUZANNE & CHAMMES - 02 43 01 47 12



Samedi 10 et dimanche 11 décembre, l'orchestre d'harmonie de l'Association musicale de Sainte-Suzanne, devant près de 350 spectateurs, a dédié son traditionnel concert de Sainte-Cécile à Roland Gaillard, décédé début octobre et qui fut adjoint au maire. Romain Barrier, Président indique: **"cet hommage est une façon de remercier Roland pour la sollicitude et l'aide qu'il a apportées à notre formation"**. Les musiciens de l'orchestre d'harmonie ont interprété des musiques de films tels que Thor, The Dark World, The Rock, des pièces de concert telle que Dragon Fight, de la musique traditionnelle, un air d'opérette (Funiculi Funicula), une pièce divertissante (Gringos) et quelques pièces de musique classique.



À l'occasion de ce concert, quatre nouveaux musiciens ont été présentés au public: Maëlane Testa et Quentin Roueil aux percussions, Armand Garnier au cor d'harmonie et Anaëlle Roueil (la sœur de Quentin) au hautbois, le seul instrument de ce type dans l'orchestre.

Par ailleurs, trois musiciens ont été mis à l'honneur pour leur carrière musicale.

Patrick Mézerette et Laurent Bourgoïn ont reçu la médaille d'argent pour 30 ans de musique en société musicale,

Guy Barrier a été honoré par une médaille d'or avec étoile pour 50 ans de musique en société musicale,

Quant à Claude Legot, honoré pour 50 ans de musique en société musicale, et 80 ans d'âge, il a été chaleureusement applaudi par le public.

Romain Barrier, après l'avoir félicité ajoute: **"Tu reçois, pour cette longue carrière, la grande médaille des vétérans, la plus haute distinction pouvant être remise à un musicien amateur pour son parcours au sein d'une ou plusieurs sociétés musicales."**

L'année prochaine, Claude Legot fêtera ses 70 ans de musique en société de musique.



### Weekend Feria

Sainte-Suzanne

## 10 & 11 Juin 2017

# Banda' Suzanne

www.bandasuzanne.fr

Fête pour toute la famille  
Cours Landaises - Bandas - Bodega...

Ne pas jeter sur la voie publique

# Réseau d'Aides à la Personne

Accompagnement, Présence, Solidarité

## « Un réseau pour aider et être aidé »

L'association RESO'AP, fondée par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement, a mis en place un service à l'attention des habitants du canton proposant des accompagnements à domicile et hors domicile dans le but de :

Maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire

Faciliter le maintien à domicile et aider à la vie quotidienne

Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche, passer un bon moment autour d'un jeu de cartes... ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. RESO'AP met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles...

Je suis jeune retraité. J'ai du temps libre et je souhaite donner un peu de mon temps pour rendre service.

Je suis une maman au foyer.  
Mes enfants vont à l'école  
Et j'ai peu de temps libre.

Je suis au chômage  
Et je ne veux pas rester chez moi  
Sans occupation.

### Pourquoi pas devenir bénévole au sein de RESO'AP ?

Sans engagement, vous accompagnez selon vos disponibilités.

Pas de lien direct avec les bénéficiaires pour gérer la planification de l'accompagnement. Le standard se charge de vous contacter.

**Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficiaire des services, pour tout renseignement, veuillez contacter le 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 14h à 17h) ou [contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)**

# Application Enedis

## L'application «Enedis à mes côtés»



### > Une panne d'électricité ?

L'application vous indique le secteur impacté, l'heure de réalimentation prévue et vous guide dans les étapes pour retrouver la lumière.

### > Des travaux chez vous ?

Bénéficiez de conseils pour travailler en toute sécurité à proximité des lignes électriques.

### > Besoin d'un renseignement ?

Retrouvez nos services et les informations utiles pour nous contacter

**DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR SMARTPHONE**



ERDF devient

**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU



**Isabelle VEUGEOIS**  
Interlocutrice Privilégiée  
de votre commune

02.43.59.30.74 - 06.08.72.65.80  
[isabelle.veugeois@enedis.fr](mailto:isabelle.veugeois@enedis.fr)

## Votre contact chez Enedis



## Cérémonie de Sainte-Barbe

### Extrait de l'allocution du Lieutenant Christophe Blu, chef du Centre de secours et d'incendie de Sainte-Suzanne

"Permettez-moi tout d'abord de vous remercier toutes et tous de votre présence pour notre cérémonie

2016 qui est l'occasion d'honorer notre sainte patronne "Sainte-Barbe".

Au cours de ces six derniers mois, nous avons été marqués par le départ de deux de nos anciens collègues et d'un ami.

Permettez-mois de leur rendre hommage et d'exprimer toute notre tristesse à leur famille.

Tout d'abord, l'Adjudant Louis Legendre qui nous a quittés le premier juillet dans sa 86<sup>ème</sup> année. Après 21 ans de service dont 10 années d'adjoint au Chef de Centre, Louis avait pris sa retraite en 1988.

Nous n'oublierons pas non plus le Lieutenant Raymond Moranne, décédé à Sainte-Suzanne, (Raymond avait souhaité mourir à Sainte-Suzanne) le 6 novembre dernier lors d'un repas. Entré sapeur pompier volontaire à l'âge de 18 ans, Raymond a poursuivi sa passion pendant 44 années dont 10 années de chef de centre avec comme adjoint Louis Legendre.

J'en terminerai par le dernier hommage. En effet, il ne s'agit pas d'un sapeur-pompier, mais d'un très grand ami reconnu par tous les sapeurs-pompiers du centre de secours de Sainte-Suzanne.

"Roland, tu nous as quitté le 01 octobre dernier, en nous ayant offert ton dernier cadeau, comme à ton habitude, l'impression d'une photo panoramique de notre voyage 2016 en Guadeloupe. Ton souvenir restera bien présent au Centre de secours avec toutes tes magnifiques photos dans nos couloirs, et surtout nous nous rappellerons que, si nous sommes dans ces magnifiques locaux, c'est aussi grâce à ton implication aux côtés de Jean-Pierre Morteveille et Marc Bernier.

Merci Roland. »



Je souhaite féliciter Nicolas Couillard, notre décoré, qui vient d'être récompensé pour son implication; quant aux promus je leur souhaite de s'épanouir dans leurs nouvelles fonctions. Deux autres Sapeurs-Pompiers auraient dû être décorés et promus; cependant, comme vous pouvez le constater, il sont sur le banc de l'infirmerie !!! Tout d'abord, Pascal Guerveno qui aurait dû recevoir la Médaille d'or pour 30 années de service; ce n'est que partie remise; nous te souhaitons, Pascal, de très vite reprendre du service opérationnel avec nous. Corentin Poussier, nous te remettons également l'année prochaine tes galons de première classe formalisant ainsi ta fin de formation initiale. Bon rétablissement à vous deux.

L'activité du Centre

de Secours reste sensiblement identique à celle de l'année 2015 avec 202 interventions au 21 novembre 2016 contre 212 à la même période l'année dernière.

La répartition par nature de nos interventions se décompose de la façon suivante :

- 124 secours à personnes,
- 32 accidents de la circulation,
- 40 incendies,
- 4 opérations diverses.

La répartition par commune se décompose de la façon suivante :

- Sainte-Suzanne : 65 interventions,,
- Torcé-Viviers-en-Charnie : 38 interventions,
- Saint-Jean-sur-Erve : 19 interventions,
- Thorigné-en-Charnie : 14 interventions,
- Chammes : 13 interventions,
- Saint-Léger : 6 interventions,



Blandouet : 4 interventions.

En renfort de deuxième appel :

●Évron : 20 interventions,

●Vaiges : 6 interventions,

●Voutré : 6 interventions,

Sarthe : 11 interventions.

Cette année 2016 aura été marquée par le départ de 2 sapeurs-pompiers dont 1 départ en retraite compensé par

l'arrivée de 4 nouveaux sapeurs pompiers volontaires – Vincent Genest, Ambre Bariller, Laetitia Sineau et Marion Couanon. George Gounaud nous rejoindra le 01 janvier 2017; notre effectif sera donc porté à 27 SPV.

Notre combat, oui nous pouvons appeler cela un combat, doit se poursuivre; afin de répondre correctement à nos sollicitations, nous devons nous donner comme objectif 31 sapeurs pompiers.

Tout n'est pas négatif, en effet, cette année est le 40ème anniversaire de la première femme entrée SPV, et à ce titre nous pouvons nous féliciter d'avoir parmi nous 6 femmes, ce qui représente 23% de l'effectif, alors que la moyenne nationale est de 17%.

Je tiens à féliciter mon équipe, qui, avec 2 SPV de moins en 2016, a réalisée

11 000 heures de disponibilité supplémentaires par rapport à l'année 2015 soit un total 2016 de 68 508 heures.

Je tiens également à féliciter toute l'équipe pour son dynamisme, par les activités sportives réalisées cette année avec notamment la qualification pour le Cross National de Céline Besnier et Corentin Poussier, sans oublier la participation d'Ambre Bariller au parcours sportif départemental.

Félicitations aussi à l'amicale pour l'organisation de vos différentes manifestations, loto, 13 juillet, Saint-Sylvestre, journée détente, arbre de Noël, et pour le magnifique voyage en Guadeloupe.

Maintenant, je vais demander à notre jeune retraité Henri Pommier de venir me rejoindre accompagné de Raymonde.

Henri 'dit Riton), le 01 Mai 2016, sous la contrainte, tu as souhaité faire valeur tes droits à la retraite

Je suis obligé de prendre mon souffle, tant la liste va être Longue !!!!!

Tu es entré Sapeur-pompier le 01 décembre 1969, nommé Caporal en 2000, et Caporal-chef en 2003.

Décoré de la médaille d'Argent en 1989, de Vermeil en 1994, d'Or en 1999, Médaille d'honneur pour service exceptionnel avec rosette échelon Argent en 2009, Médaille d'honneur pour service exceptionnel avec rosette échelon Vermeil et médaille d'honneur fédérale échelon vermeil remis par le Président de la FNSP, médaille de l'assemblée Nationale, Médaille de porte drapeau en 2015



Tu auras connu 4 Chefs de Centre en 45 ans d'activité et tu deviens le Sapeur Pompier Volontaire ayant fait la plus longue activité en Mayenne et le deuxième au niveau National.

Comme chacun d'entre nous, avec nos qualités et nos défauts, tu auras donné et sacrifié beaucoup de ton temps avec rigueur et passion. Nous garderons de toi, un homme disponible, rigoureux avec un caractère bien trempé. Et moi, je perds mon « SAGE » comme j'aimais le dire.

Pour l'ensemble de ta carrière, nous te remettons ton casque gravé à ton nom avec l'inscription de tes 45 années de services.

Le Lieutenant et moi-même, tenons à t'annoncer également, que tu deviens le « Sergent honoraire Henri Pommier ».En effet, comme

le propose la loi sur le développement du Volontariat, nous avons souhaité te distinguer de ce grade honoraire pour te féliciter pour l'ensemble de ta carrière.

Certain que tu garderas une petite disponibilité pour participer à nos différentes manifestations et pour nous rendre des petites vJe remercie l'harmonie pour sa participation à nos côtés, parfaite comme chaque année.

je tiens à te dire Riton, **MERCI ET BRAVO!**

**Je remercie l'harmonie pour sa participation à nos côtés, parfaite comme chaque année.**

**Très bonne Sainte-Barbe à tous.**

### Décorés 2016

Adjudant Couillard Nicolas : pour 20 années de service échelon « Argent »

### Promus 2016

Adjudant Rousset Vincent, nommé Adjudant Chef,

Caporal Chef Vicaigne Sandrine, promue Sergeant,

Caporal Hydulphe Damien, nommé Caporal Chef,

Sapeur Poussier Corentin, nommé Sapeur de 1<sup>ère</sup> Classe.



## Goûter de Noël du Fil d'Argent

Les adhérents du « Fil d'Argent » se sont retrouvés jeudi 15 décembre dernier à la salle des fêtes Fernand-Bourdin pour un après midi très convivial.

Au goûter, on a servi aux 78 convives présents des toasts (préparés par les membres de l'Amicale) et la traditionnelle bûche de Noël confectionnée par la boulangerie "Dezécot" de Sainte-Suzanne.

La chorale, pratiquement au complet, a interprété quelques chants de Noël dont quelques nouveautés très appréciées du public.

Parmi les convives, on a compté pas moins de 16 aînés âgés de plus de 85 ans (photo) dont Marcelle Louveau (95 ans), Fernand Legendre (92 ans), Marcel Brunet et Daniel Sauvage (90 ans).



Les dates des différentes animations 2017 seront fixées à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra le jeudi 19 janvier prochain.

### À retenir

Tous les lundis à 13h30 (horaires d'hiver) ou à 14h (horaires d'été) : pétanque sur les terrains de la salle Maxime Létard,

Le 2<sup>ème</sup> et le dernier jeudi de chaque mois : Jeux de cartes à la salle Fernand-Bourdin, tarot à la salle des associations.

Le vendredi, de 14h30 à 16h : répétitions de la chorale.

*L'Amicale du Fil d'Argent souhaite à tous une bonne et heureuse année 2017 ; Bernadette Caballero se fera un plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents.*



## Bibliothèque Christiane Ligot

Venez découvrir les seize premiers romans sélectionnés par Lecture en Tête dans le cadre du Festival du Premier Roman et des lectures contemporaines organisé du 27 au 30 avril 2017.

Ils ont été présentés le 29 novembre aux lecteurs suzannais par une équipe de lecteurs passionnés de la médiathèque de Montsûrs.



Rappel :  
Heures d'ouverture de  
la bibliothèque :

**le mercredi et le sa-  
medi de 10h30 à  
12h30**

## Repas de Noël à l'école

Grande journée ce vendredi 16 Décembre, dernier jour de classe de l'année 2016.

Le Matin, spectacle de Marionnettes « Le Noël à Papi » à l'école Perrine-Dugué pour tous les enfants de Sainte-Suzanne-et-Chammes. ( Perrine Dugué, Chammes, et Sainte Marie).

Donc, un premier voyage en car pour les GS, CP, CE1 de Chammes pour se rendre à Sainte-Suzanne, assister au spectacle.

11 Heures, visite du Père Noël qui a apporté des cadeaux, pour les classes et les enfants.

A midi, repas de Noël prévu à la salle des fêtes de Chammes, et donc à nouveau voyage vers Chammes pour tous les enfants, rejoints par ceux de l'école Sainte-Marie.

Super repas préparé par le Chef Véronique, ses adjointes Marie-Ange et Sylvie aidées par la stagiaire Alizé. Le repas se terminera par une bûche glacée, apparemment très bonne, puisque pas une miette ne restera dans les assiettes.

A la fin du repas, distribution de chocolats par Messieurs les Maires, avant que tous les enfants ne rejoignent leurs classes respectives.

La journée bien remplie se terminera par la projection d'un petit film à l'école Perrine Dugué.



Un grand merci aux enseignantes qui ont organisé les spectacles, au Père Noël, aux animatrices Marie-Claire, Florence, Mélanie et Marine qui ont encadré les enfants et fait le service à table.

Une très belle journée qui laissera des souvenirs.

**PEINTURE - VITRERIE  
RAVALEMENT de FAÇADES  
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS**

**DAVOUST DÉCORS**

**02 43 01 44 17**

**12, rue de l'Erve - 53270 Chammes**



Rousseau Numa  
09.66.84.08.15

**ROUSSEAU**  
diffusion Automobiles

ZI des Nochetières  
53600 Evron

Rousseau.diffusion@orange.fr



## Départ à la retraite du Docteur Marvie



De gauche à droite: Dr Émilie Levitchi, Dr Irinel Tarasiuc, Dr Patrick Marvie, Dr Ioan Levitchi, Dr Bertrand Chatelier.  
Le Docteur Irinel Tarasiuc remplacera le Docteur Marvie, à partir de janvier 2017, suite à son départ à la retraite.

## Les animations de Janvier

### **Mercredi 5 janvier**

Salle Maxime-Létard: reprise des répétitions du Chœur de la Cité.

### **Samedi 7 janvier**

11h: salle des fêtes de Chammes - Vœux de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Futsal: reprise des matchs le 6 janvier (équipe A), le 10 janvier (équipe B)

FC Charnie, reprise du championnat de football le dimanche 5 février 2017

Francs-Tireurs Suzannais: Reprise des randonnées pédestres le mercredi 8 février 2017



*La commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes*

*A le plaisir de vous inviter  
À la cérémonie des vœux  
Le samedi 7 janvier 2017 à 11h  
Salle des fêtes de Chammes*

Ce bulletin a été imprimé par nos soins le lundi 19 décembre 2016